

N° 22/DEC/195

## DECISION DU MAIRE

**ORGANISATION D'UN SPECTACLE PAR L'ASSOCIATION ART'VERNE PRODUCTIONS INTITULE « LE TRESOR DE LA MARMITE » LE 19 OCTOBRE 2022 À 14 HEURES À LA MAISON DE LA REUSSITE DE BONNEUIL-SUR-MARNE**

Le Maire de BONNEUIL-SUR-MARNE,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2021-01-04 du Conseil municipal du 24 janvier 2021 modifiée, accordant pour la durée du mandat, délégation au Maire et autorisant l'application des dispositions des articles L.2122-17 à L.2122-22 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le budget de l'exercice en cours ;

Vu le projet de contrat avec l'Association ART'VERNE Productions dont le siège social est situé au 27 avenue Julien à CLERMON-FERRAND, représentée par Monsieur Dominique CHELLES, Président ;

## DECIDE

**Article 1<sup>er</sup>** : Il est décidé l'organisation d'un spectacle intitulé « Le Trésor de la Marmite », le mercredi 19 octobre 2022 à 14 heures à La Maison de la Réussite de BONNEUIL-SUR-MARNE.

**Article 2** : Il est retenu pour ce faire l'Association ART'VERNE Productions, pour un montant total des prestations arrêté la somme de 790,00 € TTC.

Monsieur le Maire, ou son représentant, est autorisé à signer le contrat susvisé, ainsi que toutes les pièces pouvant s'y rapporter.

**Article 3** : La dépense correspondante sera imputée sur les crédits de fonctionnement du budget de l'exercice en cours.

**Article 4** : Il sera donné compte rendu de la présente décision lors de la prochaine séance du conseil municipal.

Fait à BONNEUIL-SUR-MARNE, le 29 septembre 2022

Le Maire,



Denis ÖZTORUN

Certifié exécutoire par le Maire,  
Compte tenu de la transmission en Préfecture le  
Et de la publication le

03 OCT. 2022

Pour le Maire et par délégation :  
La Directrice Générale des Services  
Nathalie BOURGEOIS